



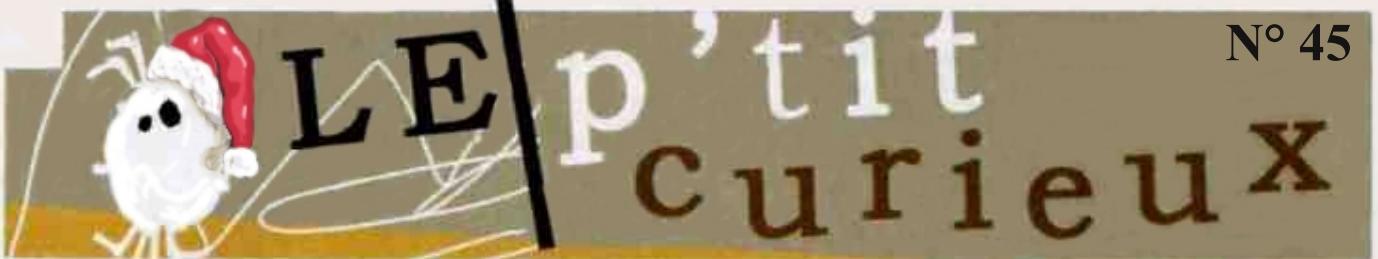
République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

**MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640**

Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14

site Web [www.stromain.fr](http://www.stromain.fr) Mail: [mairie-stromainlamotte@voila.fr](mailto:mairie-stromainlamotte@voila.fr) ou [le-ptit-curieux@laposte.net](mailto:le-ptit-curieux@laposte.net)

Décembre 2014



## S o m m a i r e

### 4 INFORMATIONS DE LA MAIRIE

- Bonne année aux associations
- Etat civil
- Liste des commerçants et artisans
- Prestations communales
- Informations des adjoints
- Repas du CCAS
- Cérémonies commémoratives
- Chenilles processionnaires
- Spanc

### 19 MONDE ASSOCIATIF

- Informations des associations

### 30 PAGE CULTURELLE

- Les nouveaux livres

### 32 LOISIRS

- Les arbres de Noël des associations
- Les décorations de Noël par les particuliers

### 36 PAGE HISTOIRE

- La séparation de l'Eglise et de l'Etat

### 38 PAGE JEU



## " L'edito "



Jacques DUPERRIS

Une année se termine, une autre commence. Cette conjonction est propice au bilan et à la projection dans l'avenir.

Au cours de l'année qui s'achève, la majeure partie du conseil municipal, nouvellement élu, a dû prendre ses marques et se familiariser avec les différentes instances tant municipales qu'extramunicipales.

Je voudrais remercier adjoints et membres du conseil pour leur implication dans la gestion de la commune. Chacun à sa place a su agir pour le village et le suivi journalier des biens publics. La maintenance et l'entretien ne sont pas spectaculaires mais indispensables afin de préserver notre patrimoine. Les routes les plus dégradées ont été revêtues, les espaces publics fleuris, les bâtiments entretenus. Nous sommes bien conscients que beaucoup reste à faire et nous espérons qu'avec vos informations nous pourrons améliorer un peu plus l'existant en 2015.

La rénovation des corniches de l'église et la protection des vitraux entrent dans leur phase finale. Les projets d'espaces sportifs et de MARPA sont maintenant sur les rails.

La dotation globale de fonctionnement constitue la principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales. Cette participation de l'Etat pour notre commune était notée dans le budget présenté sur le précédent « P'tit curieux ». Afin de réduire la dette publique, cette dotation est réduite de 30 % entre 2013 et 2017. Nous sommes donc impactés par cette diminution, au même titre que la Communauté d'Agglomération, le Département et la Région et, par voie de conséquence, nos subventions.

Au cours de l'année qui débute, il va donc falloir faire aussi bien avec moins d'argent. Les choix devront être judicieux et pertinents afin de ne pas faire partie des communes qui risquent de se retrouver en cessation de paiement.

Chauffage collectif, restauration du toit de la mairie et de l'ancienne école, sécurisation de son accès, poursuite des travaux de voirie, mise aux normes de l'éclairage public et des accès handicapés, rafraîchissement de la façade de la salle municipale, acquisitions foncières... autant de projets à prioriser et à budgétiser.

Je voudrais féliciter et encourager tous les bénévoles des associations. Ils participent à l'animation du village et leurs actions, souvent méconnues ou banalisées méritent notre respect. Nous serons à leur écoute.

A vous tous qui allez lire ce nouveau « P'tit curieux », je vous souhaite, au nom de tout le conseil municipal, de très bonnes fêtes de fin d'année. Que l'entourage de vos familles et amis vous procure joie, détente, épanouissement, en un mot : bonheur.

Bonne année à tous.

Gilbert VARRENNE  
Maire



## BONNE ANNEE AUX ASSOCIATIONS AUX de ST ROMAIN LA MOTTE



ASSOCIATION DES FAMILLES  
**BOUCHERY Joseph**  
3190 Rte Nationale 7  
42640 St Romain La Motte  
04 77 64 52 30

### AMICALE BOULE LYONNAISE

**JANUEL Lucien**  
Le Bourg  
42640 Noailly  
04 77 66 60 05

ASSOCIATION PAROISSIALE  
**DALLERY Jean**  
58 Che de la Croix Rampart  
42640 St Romain La Motte  
04 77 64 56 20

### ASSOCIATION FRANCAISE DU CHEVAL PINTO

**COLOMBET Bruno**  
559 Rte de la Croix Rampart  
42640 St Romain La Motte  
06 80 85 00 52

ASSOCIATION DES AMIS DU PETIT  
MUSEE DE PIERRE MARTELANGE  
**LOUDE Jean Yves**  
Huire  
69430 Quincié en Beaujolais

ASSOCIATION POUR LA CREATION ET  
LA GESTION DE LA MARPA  
**METTON Louis**  
L'Orgue 42590 Neulise

### ASSR BASKET

**KONEFAL Jean** : 661 Rue de Trébande 42640 St Romain La Motte  
04 77 64 53 49 - 06 73 53 91 99  
**GUERIN Grégory** : 49, Imp des Marguerites 42640 St Germain Lespinasse  
04 77 64 42 50 - 06 95 54 51 70

### BREAKING NEWS

**AUZEL Romain** 12 Imp Peillon 42153 Riorges  
**GROUILLER Jérôme** 471 Rue de Trébande 42640 St Romain La Motte  
04 77 64 35 99 - 06 61 55 98 42

CENTRE DE LOISIRS L'ILE DES ENFANTS  
**VINCENT POLLET Gérardine**  
231 Rue de Trébande  
42640 St Romain La Motte  
06 16 47 15 06

CLUB AMITIE ET GAIETE  
**GRISARD Lucien**  
439 Rte de Roanne  
42640 St Romain La Motte  
04 77 64 50 65



### CLUB DES JEUNES

**GOUTILLE Thibaud** 115 Rue Louis Joubert 42640 St Romain La Motte

04 77 64 57 11 - 06 06 82 59 03

**DESPORTE Dimitri** 56 Che De La Grande Maison 42640 St Romain La Motte

04 77 64 57 65 - 06 19 51 02 38

### COMITE DES FETES

**Ducard Dominique**

588 Rte de Renaison

42640 St Romain La Motte

04 77 64 56 64 - 06 73 97 64 33

### CSC MUSIQUE

**COUAVOUX Dominique**

31 Imp Galmain

42640 St Romain La Motte

04 77 64 57 20 - 06 08 41 58 90

### ENSEMBLE RENOVONS NOTRE EGLISE

**DALLERY Marie Claude**

58 Che de la Croix Rampart

42640 ST ROMAIN LA MOTTE

04 77 64 56 20

### GIC

**DARMET Alain**

16 Rue de Riorges

42640 St Romain La Motte

04 77 64 52 93 - 06 74 50 92 15

### LOISIRS DANSE ST ROMAIN

**CHANTELLOT Jean Paul**

26 Allée Aristide Berges

42153 RIORGES

04 77 71 76 68 - 07 77 25 13 14

### SOU DES ECOLES

**KRUSZYNSKI Maud**

32 Rue du Lavoir

42640 St Romain La Motte

04 77 64 52 24 - 06 29 89 63 57

### PG - CATM

**DUVERGER Gabriel**

136 Montée des Acacias

42370 Renaison

04 77 64 49 82

### TENNIS CLUB

**DUBANCHET Jean Claude** 36 Imp des Acacias 42640 St Romain

La Motte 04 77 64 51 24

**BOURBOUJAS Paul** 332 Allée Châtelard 42155 St Léger sur Roanne 09 80 71 04 46

### SYNDICAT AGRICOLE

**COLAS Christophe**

421 Che du Moulin à Vent

42640 St Romain La Motte

04 77 70 83 99 - 06 70 36 51 41

### UNION SPORTIVE FILERIN

**PERROTON Jean Jacques**

217 Rue Louis Joubert

42640 St Romain La Motte

04 77 64 52 48 - 06 68 64 54 27

## ETAT CIVIL

### Naissance à Saint-Romain-la-Motte

VEJSELJI Aicha

24 novembre



### Naissances hors de la commune

AUBRY	Manon	1er octobre
BECOUZE	Liam	19 septembre
BRAY	Jules	08 août
GERBEL	Léo	12 février
GROPPY	Thalia, Chiara	09 août
GUÉRET	Paul	14 janvier
KERHERNO	Bryana, Emilienne, Shayna	30 juin
KINH	Haï-Lynn, Monique	19 juin
PANSIN	Violette, Emma, Augustine	05 janvier

### Mariages célébrés à Saint-Romain-la-Motte

BONNETAIN Patrick Louis Roger et DUDUNETE Maria-Florinela	12 juillet
DENIS-BORNE Bernard Pierre Marc et DUCARD Sylvie	01 mars
DUCARD Pierre et DUVERGER Lucy-Lou Alexandra	14 juin
DURANTON Fabien et VALLET Emilie	05 juillet
EL OUESLATI Mohamed El Mouldi et PASSET Julie	07 juin
FRACQUE Julien et HAON Laetitia	04 octobre
JANDARD Franck et MOUNIER Aurélie	19 juillet
POLLET Franck et VINCENT Géraldine Véronique	12 juillet
PRINCIPATO Jean et MABIRE Sandra Dolorès	20 septembre
PURAVET Roland et LAFOND Patricia	20 septembre

### Mariages célébrés hors de la commune

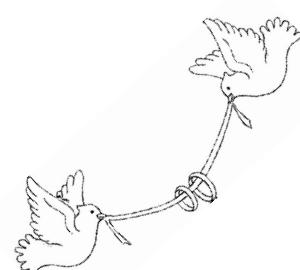
ROGUE Jean-François et VERNAY Charlotte Annie

19 juillet

### Décès

Transcriptions de décès

DESPORTE Anne Marie veuve DARMET	12 janvier
JACQUET Colette épouse PERALEDA	21 août
PERRAUD Jeanne Simone veuve VIGNON	23 octobre
TARIAN Jean Claude	31 mars
TREILLE Marcelle Bernadette	28 février



**LISTE DES COMMERCANTS, ARTISANS,  
INDEPENDANTS ET PRODUCTEURS  
DE NOTRE VILLAGE**



Mathieu Jacqueline	Alimentation	64 rue de Trébande	04-77-64-56-53
La Baguette Enchantée	Boulangerie pâtisserie	110 rue de Trébande	04-77-64-53-29
Les Sens'Ciel	Bar tabac presse auberge	15 rue de Trébande	04-77-64-58-87
Terre de Fleurs	Fleuriste	148 rue de Trébande	04-77-64-88-37
Le Temps des Saisons	Primeur	31 rue des Manufacturiers	04-77-60-92-38
Jury Elena	Infirmière	33 chemin du Platane	04-77-64-53-12
Desguis Baptiste	Infirmier	33 chemin du Platane	04-77-64-53-12
Philibert-Minaire Danielle	Médecin généraliste	1 impasse de la Maréchalerie ou	04-77-64-54-14 06-09-80-12-91
Transports Perrin	Transports	1401 chemin du Temple	04-77-71-11-97
Bombaud Christophe	Electricité plomberie	309 chemin de Voude	04-77-64-56-59
Puvillard Frédéric	Sanitaire serrurerie Plombier zingueur	203 rue du Lavoir ou	04-77-64-59-69 06-79-70-62-84
Loiseau Claude	Horticulteur fleuriste	783 route de Riorges	04-77-64-52-95
Cendron Marc	Travaux publics	1470 route de Roanne	04-77-69-11-54
MC Trans	Transport marchandises	1470 route de Roanne	04-77-72-14-57
Mousserin Daniel	Plâtrerie peinture	1120 chemin de la Carrière	04-77-67-52-63
Accessa	Fabric.commerc.électro	230 rue des Manufacturiers	04-77-60-06-52
Les Arts Graphiques	Imprimerie	240 rue des Manufacturiers	04-77-71-62-29
Fema Elex Electroportatif			
Machines et Accessoires	Fabrication quincaillerie	30 rue des Manufacturiers	04-77-72-73-77
Harreguillier	Mécaniques de précision	150 rue des Manufacturiers	04-77-71-23-68
L'Atrier Roannais	Cheminées poèles à bois	1 route de Noailly	04-77-67-45-89
Auto de la Villette	Garage automobiles	1 route de Noailly	04-77-67-65-77
Conseil Service Automobile	Garage automobiles	1 route de Noailly ou	09-81-06-95-08 06-69-95-08-09
Moticulture de la Côte	Moticulture	1 route de Noailly	04-26-54-33-61
La boîte à Tifs	Salon de coiffure	56 rue de Trébande	04-77-64-53-26
Joannet Jean Yves	Ebéniste	2055 route de Noailly	04-77-66-65-72
Georges Transp Presse	Transports de presse	195 chemin de Voude	04-26-54-61-52
Ferme Déal	Producteur de fromages	285 chemin de la Roche	04-77-64-50-96
Ferme Danière	Producteur de volailles	1108 rte de Pouilly les Nonains	04-77-64-56-70
Passot Yves	Producteur de miel	965 route Nationale 7	04-77-68-37-77
Lasseigne François	Producteur de vin	221 rue Louis Joubert	04-77-64-54-72
Jailloux Jean Luc	Eleveur canin	161 chemin du Rocher	04-77-66-96-30
Cormy Mickaël et Virginie	Entraîneurs de chevaux de course	483 chemin des Haras	06-88-85-67-30
Magne Willy	Dépannage électroménager Electricité Agencement Travaux divers	59 chemin du temple	06-81-83-92-15

PRESTATIONS COMMUNALES - TARIFS 2015

Extrait du règlement d'utilisation de la salle municipale : « il est indiqué que chaque foyer habitant sur la commune aura la possibilité de louer la salle municipale une seule fois par an au tarif réservé aux habitants de la commune pour organiser une fête de famille. S'il désire louer la salle une deuxième fois, il devra s'acquitter de la location au prix indiqué aux personnes extérieures à St-Romain-la-Motte. Il est demandé au moment de la réservation un acompte de 50 % du montant de la location. Dans tous les cas d'annulation, celui-ci restera acquis et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement ». Il est précisé que la salle est louée de 8 h 00 le matin à 8 h 00 le lendemain matin.

#### **RESERVATION DE LA SALLE MUNICIPALE**

Le calendrier de réservation des salles par les associations s'effectue désormais chaque année courant semaine 40.

Les particuliers ne peuvent donc louer la salle pour l'année suivante qu'à partir de la semaine 43 en faisant connaître leurs souhaits auprès du secrétariat de mairie.

Aucune réservation ou pré-réservation ne sera prise en compte avant cette date.

**1ère adjointe : Chantal Paire**

Permanence : le samedi matin sur rendez-vous

**Bâtiments - Patrimoine - Achats matériels bâtiments - Cimetière****BATIMENTS**

La fondation du patrimoine s'engage à aider au financement des travaux de l'église sous réserve de la mise en place d'une souscription.

Celle-ci va donc être lancée sachant que la fondation allouera un montant proportionnel aux sommes recueillies.

**DETECTEURS DE FUMEE DANS LE LOGEMENT ( appartement ou maison )**

Suite à l'arrêté du 05/02/2013, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 08 mars 2015.

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

- De détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- Et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Les caractéristiques exigées indiquent que le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits car ils sont radioactifs.

Le propriétaire doit acheter et installer un détecteur de fumée dans son logement (qu'il occupe lui-même ou qu'il soit vide à la date du 8 mars 2015).

Si le logement est en cours de location à cette date, l'obligation faite au propriétaire est satisfaite par la fourniture d'un détecteur à son locataire ou par le remboursement au locataire de l'achat de celui-ci. En cours de bail, le locataire doit veiller au bon fonctionnement en vérifiant les piles ou en remplaçant le détecteur défaillant. Au moment de la mise en location, c'est le propriétaire qui s'assure du bon fonctionnement du détecteur lors de l'état des lieux.

Le détecteur doit être installé de préférence dans la circulation ou dégagement desservant les chambres et être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distances des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

L'occupant du logement doit notifier à son assureur l'installation du détecteur de fumée.

Actuellement, aucune sanction n'est prévue par la réglementation en cas de non installation du dispositif.

Pour information : Aucune entreprise n'a été agréée plus qu'une autre par l'Etat pour la vente ou la pose de détecteurs : vous êtes libres de vous adresser au commerçant de votre choix. Donc attention au démarchage à domicile ou par téléphone. De même en matière de vérification de l'installation des détecteurs de fumée : absolument aucune personne ne peut exiger de pénétrer dans votre domicile à cette fin. Soyez vigilants.

## **2ème adjoint : François Lasseigne**

Permanence : tous les matins sur rendez-vous

## *Urbanisme - PLU - Accessibilité - Service aux habitants*

### URBANISME PLU ACCESSIBILITE

La taxe d'aménagement qui remplace la taxe locale d'équipement depuis le 1er mars 2012, reste fixée à 4% pour l'ensemble des travaux de constructions à partir d'une surface de 5 m<sup>2</sup>.

La révision du PLU est en cours. Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) arrive bientôt à terme ; il sera validé par le Conseil Municipal avant une première réunion publique vers la fin du premier trimestre 2015.

Le calendrier des travaux relatifs à l'accessibilité des bâtiments recevant du public devra être fixé courant 2015.

## **3ème adjointe : Yvette Brun**

Permanence : le samedi matin sur rendez-vous

## *Scolaire - Périscolaire - Culture - Organisation des fêtes et cérémonies - Gestion des salles*

### COMMISSION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

Revenons aux Nouvelles Activités Périscolaires.

Depuis le mois de septembre, diverses activités sont proposées aux enfants dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Pendant la première session, les élèves de l'école ont pu découvrir le théâtre avec la compagnie Noëtica, et participer à des « grands jeux extérieurs » avec les animateurs du centre de loisirs.

Pour la deuxième session, Monsieur Olivier Imbery, maître d'armes, a initié les enfants à l'escrime avec le maniement du sabre et du fleuret mais aussi les déplacements : concentration, agilité, endurance, mais aussi technique sont de rigueur !

Le centre de loisirs a encadré les enfants sur le thème « jeux de société ».

La prochaine session, en janvier, sera consacrée à la poterie et à l'expression corporelle.

La fréquentation est très importante, nous espérons qu'il en sera ainsi jusqu'à la fin de l'année scolaire (musique, vélo, handball).

De quoi remercier et satisfaire la commission qui a travaillé pendant de nombreux mois à sa mise en place, et les différents acteurs/intervenants qui s'impliquent au quotidien.



**4ème adjoint : Bernard Bessey**

Permanence : les lundi et jeudi sur rendez-vous

*Voirie - Réseaux secs - Eclairage public - Achat matériels engins - Sécurisation - Signalétique - Association - Jeunesse et sports - Suivi planning des agents*

## VOIRIE

### SALLE ERA

Comme annoncé lors du précédent petit curieux, la barrière a été posée avec un cadenas à clé.

Cette barrière a pour but de sécuriser le déplacement des enfants, aussi bien le matin à l'entrée de l'école (les voitures pénétrant sur le parking obscur) qu'à l'heure de la sortie. Elle doit également protéger les jeunes qui jouent sur ce même parking lors des manifestations sportives ou extra sportives. Elle a pour but aussi d'éviter la dégradation de ce parking en gore.

Cette barrière doit rester fermée même lors des manifestations sportives ou extra sportives ; une clé vous sera confiée par la mairie lors de la remise du trousseau de la salle ERA. Elle vous servira bien sûr à ouvrir cette barrière lors de l'installation de votre matériel (buvette, table, etc. etc.) et doit être refermée aussitôt. Le président(e) ou un responsable pourra cependant l'ouvrir pour permettre uniquement l'accès à une personne handicapée ou ayant des difficultés à se déplacer. Leur VL peut rester à proximité de la salle. Ces actions seront sous l'entièvre responsabilité du président de l'association.

 Les parkings jouxtant la salle sont suffisants. Pour preuve, chaque année le club de Basket organise un barbecue géant. Pas moins de 600 personnes y assistent sans qu'aucun véhicule ne pénètre sur le parking en gore.

La sécurité restant la priorité de la municipalité, nous vous remercions de votre compréhension.



### LES CHEMINS – LES FOSSES



Après la réfection d'une partie de la route de la Côte Roannaise et des chemins : de Senouche menant à la ferme Déal, des Hauts de Bechvet et de la Brosse, les fossés associés ont été curés. (Ces travaux étaient compris dans le marché).

La chaussée dans le village a été remise en état. Pour des raisons techniques, les passages protégés ont été peints plus tardivement. En effet après la pose de l'enrobé, il faut au minimum compter trois semaines afin de permettre la remontée des matières grasses. Ainsi la résine adhère de manière durable.

De manière ponctuelle et sur demande expresse, certains fossés ont été curés par les agents. La municipalité commence à consulter des entreprises afin d'obtenir des devis pour programmer ces travaux sur plusieurs années.

Pour les chemins de terre, nos agents communaux effectuent les travaux d'enlèvement de la rase centrale, reprofilage et dérasements d'accotement pour évacuer les eaux.

## Prévisions pour 2015

Le chemin à reprendre en priorité est le chemin du Temple. Si cette réfection est confirmée, ce sera le seul chemin repris sur 1320 ml.

Si le chemin du Temple est décalé à 2016, nous envisageons de reprendre le chemin de la Malgarnie sur 1890 ml, et le chemin de la croix Rampart sur 1490 ml.

Nous rappelons également que les chemins communaux ne sont pas structurés pour recevoir un trafic POIDS LOURDS. La seule circulation admise est celle nécessaire aux exploitations agricoles. Tout trafic PL en charge constaté fera l'objet d'une information à l'entreprise, puis d'une prise en charge éventuelle des travaux de réfection.

## DIVERS

Les agents terminent le taillage des haies et des dernières tontes de pelouse. Le ramassage des feuilles bat son plein, la taille des arbres également avec cette année la location sur une journée d'un broyeur. Le gain de temps (remplissage du camion, voyage à la déchetterie)

compense le coût de la location.  
Le broyage sera utilisé au printemps sur nos massifs.



La remise en sécurité des marches de la poste, ainsi que la sortie de la sacristie ont été également réalisées par nos agents. Ces derniers procèdent régulièrement au bouchage de nombreux trous. Ils participent aussi en fin de semaine à la récupération et livraison du matériel pour les associations car la commune ne posséde que 50 tables.

## POINT D APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Le PAV installé à proximité de la salle paroissiale donne entière satisfaction. Depuis son déplacement, le dépôt sauvage de déchets est pratiquement inexistant.

## ASSOCIATIONS

### TOUR DE L AVENIR

Une sympathique manifestation a été organisée à la mairie avec les acteurs qui ont participé à la réussite de la journée pour le passage du Tour de l'avenir aux fins de remise d'un chèque au président du club des jeunes d'un montant de 303,25 €.

## CHARTE ASSOCIATIONS

La commission termine les chartes, afin de les faire signer aux présidents en début d'année 2015. Ces chartes définiront les droits et devoirs de l'association vis-à-vis de la municipalité et vice versa.

**Pour le respect de tous et la propreté de la salle ERA, nous vous invitons à utiliser grille et paillasson.**

### 5ème adjointe : Marie-Claude Champromis

Permanence : vendredi après midi et samedi sur rendez-vous

*Commerce - Tourisme - Artisanat - Economie locale - Communication - Environnement - Fleurissement*

## FLEURISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

Les décos florales ont été enlevées et remplacées par des plantes hivernales.

Cette année, de nouvelles guirlandes ont été installées pour renouveler les illuminations de Noël. Nous projetons de poursuivre cette démarche sur les années à venir.



Comme d'habitude, la boîte aux lettres du PERE NOEL a recueilli les courriers des enfants. Ceux qui avaient indiqué leurs noms et leurs adresses ont eu la surprise de recevoir une réponse du PERE NOEL.



Un grand merci au CLUB AMITIE ET GAIETE pour la confection des décos et aux BENEVOLES pour toutes les installations qui embellissent notre village en cette période de Noël.



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le repas du CCAS s'est déroulé dimanche 6 décembre 2014 dans une ambiance bien sympathique. Tous ceux qui, pour des raisons de santé n'ont pu participer à cette journée, ont reçu un colis de Noël ou à défaut une boîte de chocolat.



## CEREMONIES COMMEMORATIVES

- 11 NOVEMBRE -



## - 5 DECEMBRE -

### Cérémonie en hommage aux Morts pour la France lors des combats en Afrique du Nord

L'hommage rendu vendredi matin 5 décembre par la municipalité et la section locale des PG-CATM –Prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc- s'adressait aux quelques 30 000 militaires morts pour la France mais aussi à toutes les victimes civiles, blessés, handicapés et traumatisés, marqués à jamais par les horreurs des combats en Afrique du Nord.

60 ans après le début de la Guerre d'Algérie, plusieurs Saint-Romanais se sont rassemblés autour du Monument aux Morts. Le Maire, Gilbert Varrenne et le président des PG-CATM Gabriel Duverger, ont lu les messages officiels. «Les jeunes générations doivent garder intacte cette mémoire, la cultiver tout en tissant des liens avec l'autre rive de la mer Méditerranée, ce fantastique berceau de civilisations qui doit redevenir le creuset d'une coopération indispensable au XXIe siècle». Puis il était déposé une gerbe à la mémoire de toutes les victimes de ces dix années meurtrières.

Lors du vin d'honneur, la médaille du Mérite fédéral de l'Association était remise à Charles Déal pour bons services



## INFORMATIONS CONCERNANT LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

L'insecte adulte est un papillon de 35 à 40 mm d'envergure, aux antennes pectinées.

La larve est une chenille de quelques millimètres (stade L1) à 40 mm de long (stade 4 ou 5), brun noirâtre avec des taches rougeâtres sur le dessus et les flancs. Sa face ventrale est jaune. Le corps est fortement velu et couvert de poils urticants et allergisants. Les prédateurs à ce stade sont principalement la mésange et quelques oiseaux insectivores, non sensibles aux poils urticants.



Les chenilles marchent en procession de manière curieusement saccadée.



En hiver, elles tissent un nid soyeux dans lequel elles passeront la journée pour profiter des rayons du soleil. Elles en sortent la nuit pour s'alimenter.

Ces chenilles projettent dans l'air de minuscules poils très urticants à partir du troisième stade larvaire. Leur très fort caractère urticant peut provoquer d'importantes réactions allergiques (mains, cou, visage) mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires. Les atteintes à l'œil peuvent avoir d'importantes conséquences si les poils ne sont pas rapidement enlevés. Il est dangereux de manipuler un nid même vide.

Le danger est particulièrement important pour les animaux : un chien atteint à la langue (qu'il peut avoir utilisé pour lécher les démangeaisons sur son corps) s'il n'est pas soigné rapidement par des fortes doses de cortisone, risque alors la nécrose de la langue. Il sera donc empêché de se nourrir et, par conséquence, pourrait être euthanasié.

Le plus important est d'avoir le réflexe de rincer la langue et la cavité buccale à l'aide d'eau et de ne surtout pas frotter, ce qui briserait les poils urticants de la chenille et qui libérerait ainsi plus de toxines, aggravant l'état de l'animal.

**Dans le cadre d'une procédure coordonnée avec la commune et dans un souci de santé publique, l'ONF peut intervenir pour écheniller les arbres touchés de manière systématique et à grande échelle.**

**Cette opération doit être effectuée entre décembre et fin février.**

**Pour toute demande d'information complémentaire ou devis gratuit :**

**Office National des Forêts**

**Agence Ain - Loire - Rhône : standard échenillage 06 27 96 12 81**

**Mail : chenille.lutte@onf.fr**

**Contacter la mairie (04 77 64 50 43) sur l'existence d'une liste d'inscription permettant d'assurer une intervention coordonnée à l'échelon de la commune.**

## INFORMATIONS CONCERNANT LE SPANC

### Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de Roannais Agglomération

L'assainissement non collectif est le moyen pour les habitations non raccordables au réseau collectif de traiter leurs eaux usées.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Roannais Agglomération intervient sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération et propose différentes prestations.

#### En cas de construction ou réhabilitation d'un assainissement collectif

**Conseil :** Le SPANC apporte son conseil au moment du projet de construction ou de rénovation d'une habitation. Lorsque le projet est abouti, un dossier de validation de conception doit être déposé au SPANC qui émettra alors un avis sur le dispositif d'assainissement non collectif proposé qui doit respecter les contraintes liées au terrain et à l'habitation. La prestation est effectuée à titre gratuit.

**Vérification obligatoire de la bonne réalisation des travaux :** Le SPANC a pour mission de vérifier la conformité des travaux réalisés vis à vis du projet validé par nos soins par rapport à la réglementation. Cette visite donne lieu à un compte-rendu de « contrôle de bonne réalisation ». Le coût de ce contrôle s'élève à 200 €TTC (tarifs et taux de TVA 2014) pour tout projet dans le cadre d'un permis de construire ; il est gratuit en cas de réhabilitation.

#### Contrôle du bon fonctionnement de votre installation

Des contrôles réglementaires doivent être réalisés afin de s'assurer du bon fonctionnement et du bon entretien des installations d'assainissement non collectif.

- **Contrôle périodique :** il est réalisé tous les 8 ans en cas d'installation conforme ou ne présentant pas de risque sanitaire ou environnemental. Si l'installation présente un danger pour la santé des personnes ou un risque environnemental avéré, ce contrôle est effectué tous les 4 ans. Il donne lieu à un compte-rendu de « contrôle de bon fonctionnement ». Le montant de ce contrôle s'élève à 104 €TTC (tarifs et taux de TVA 2014).
- **Contrôle au moment de la vente d'un bien immobilier.** Depuis le 01/01/2011, lors de la vente d'un bien immobilier, un diagnostic de bon fonctionnement de moins de 3 ans doit être fourni par le propriétaire vendeur. Ainsi, si le dernier contrôle de bon fonctionnement date de plus de 3 ans, un nouveau contrôle doit être réalisé par le SPANC. Ce contrôle obligatoire est facturé 104 €TTC (tarifs et taux de TVA 2014).

#### Entretien et vidange

Les installations d'ANC doivent être entretenues aussi souvent que nécessaire et les fosses toutes eaux vidangées régulièrement. La périodicité de vidange doit être adaptée à la hauteur de boues présentes dans le dispositif qui ne doit pas dépasser 50% du volume utile, soit environ tous les 4 à 6 ans.

Cette vidange doit être réalisée par des entreprises agréées par le préfet.

A ce titre, le SPANC de Roannais Agglomération propose ce service d'entretien et permet de faire bénéficier aux usagers d'un tarif attractif de groupe.

A titre d'exemple, la vidange d'une installation de 3 m<sup>3</sup> réalisée par l'intermédiaire de Roannais Agglomération s'élève à environ 250 €TTC (tarifs et taux de TVA 2014).

#### Subvention en cas de réhabilitation

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne prévoit, sous certaines conditions, une aide financière pour les particuliers qui réhabilitent leur dispositif d'assainissement non collectif présentant un risque sanitaire.

La subvention représente 50% du montant des travaux et est plafonnée à 4 000 €TTC.

Le particulier ne peut pas solliciter seul cette subvention, toute demande doit être adressée auprès du SPANC de Roannais Agglomération.

Aucun travaux ne doit commencer avant l'obtention d'un accord de subvention.

#### A NOTER

Pour toute demande, vous pouvez contacter le SPANC au 04.26.24.93.50 ou par courriel : [contact@roannaise-de-leau.fr](mailto:contact@roannaise-de-leau.fr).

Les formulaires sont téléchargeables sur le site de Roannaise de l'Eau ([www.roannaise-de-leau.fr](http://www.roannaise-de-leau.fr)) dans la rubrique Téléchargements / Compétence Assainissement Non Collectif.

Le règlement de service du SPANC a été adopté lors du Conseil Communautaire de Roannais Agglomération en date du 21 octobre 2013. Ce règlement est disponible sur le site de Roannaise de l'Eau.

## CLUB DES JEUNES

Le 12ème Festoche a eu lieu le 16 et 17 mai 2014 à Saint Romain La Motte. Fort de ses deux têtes d'affiches (La Fouine et Boulevard des airs) le Club des jeunes avait à cœur de faire découvrir divers styles musicaux durant ce week-end.

La tendance Rap/Hip-hop du Vendredi n'a pas déplacé la foule attendue (environ 300 personnes) mais la soirée s'est quand même déroulée dans une très bonne ambiance. Tous les connaisseurs ont eu le droit à un vrai show de la part de l'ensemble des groupes.

La programmation du samedi avait pour but d'attirer un public plus familial et l'objectif a été rempli. Environ 500 personnes se sont réunies pour accueillir les groupes locaux ainsi que "Boulevard des Airs". Une ambiance très festive où la convivialité fut au rendez-vous.

Concernant le tournoi de Tennis-Ballon organisé le 13 juillet une quinzaine d'équipes a pu se défouler sur les terrains de la salle ERA. Dans une ambiance très conviviale une équipe St Romanaise est sortie vainqueur de ce tournoi. Une bonne réussite pour cette nouvelle manifestation qui sera très certainement de retour début d'année prochaine.



85, rue Mulsant  
42300 ROANNE  
Tél. 04 77 72 24 93  
Fax 04 77 72 72 43



## SOU DES ECOLES

Le sou des écoles a décidé d'innover cette année en matière de communication. En créant une adresse mail [soudesecoles42640@gmail.com](mailto:soudesecoles42640@gmail.com), nous permettons à chaque famille qui le souhaite d'être tenue informée des activités et des besoins du Sou des Ecoles.

Nous rappelons que notre unique objectif est de financer les projets des enseignants afin de permettre à chaque élève de participer gratuitement à toutes les activités culturelles et sportives proposées dans l'année.

- Exposition Mondominot à la médiathèque de Roanne
- Prix des incorruptibles
- Sorties au théâtre
- Rencontres sportives
- Repas de Noël
- Sorties au musée
- Liaison école/collège de Renaison ...



Les recettes des diverses actions sont intégralement utilisées dans ce but.

Un vide grenier a déjà eu lieu en septembre et un loto en novembre. Parents, familles et St Romanais, vous étiez nombreux à répondre à notre invitation et nous vous en remercions. Nous comptons sur votre soutien et votre participation pour nos prochaines manifestations et ventes :

- 22 mai : concours de pétanque
- Début juin : tombola
- Vendredi 26 juin : fête de l'école
- Ventes régulières (brioches, plats à emporter, pizzas...) tout au long de l'année



Nous tenons également à remercier la municipalité régulièrement mise à contribution, pour sa disponibilité, son aide financière et logistique dans la préparation des différentes manifestations.

Lors de l'assemblée générale du 9 octobre dernier où la participation des parents était en hausse, trois nouveaux membres ont rejoint l'équipe. Didier Fournier, lui, quittait la présidence n'ayant plus d'enfant scolarisé à St Romain. Merci à lui pour ses idées novatrices et ses 8 ans d'implication dans l'association dont 3 en tant que président.

Voici la nouvelle composition du bureau :

- Présidente : Mme KRUSZYNSKI Maud  
Vice présidente : Mme GALICHON Alexandra  
Trésorière : Mme DUPIN Laëtitia  
Vice trésorière : Mme BARD Isabelle  
Secrétaire : Mme ALBERT Elisabeth



Et les membres actifs :

Mme DALLERY Karine  
Mme FRAISE Béatrice  
Mme FRANC Laure  
M. GROUILLER Jérôme  
M. JASLEIRE Patrick  
Mme OUACHEK Fatma  
Mme VERNUSSE Clotilde  
Mme VINCENT Géraldine



Chers tous, votre soutien nous est précieux pour que perdure notre association et qu'aboutissent les projets.

Merci pour nos enfants.

L'équipe du sou des écoles vous souhaite une très bonne année 2015

## CLUB AMITIE ET GAIETE

Nouvelles activités pour le club 3ème âge avec la mise en place d'ateliers créatifs



Les adhérents du club du 3ème âge "Amitié et Gaieté" ne sont jamais à court d'idées. Pour preuve, aux rencontres bimensuelles -le mardi tous les 15 jours- viennent s'ajouter depuis le 25 novembre les rendez-vous des mardis consacrés exclusivement aux ateliers créatifs. Pour ces aînés motivés et dynamiques, l'objectif est double, permettre à chacun de découvrir sa force créatrice, mais aussi d'expérimenter les ouvrages à plusieurs en partageant de nouvelles techniques, trucs et astuces et de beaux moments d'amitié. Couture, bricolage, broderie, tricot, scrapbooking, mais aussi perle, crochet, serviettage, art floral, peinture, foulard sérigraphié, la palette des loisirs est large et procure aux nouveaux créateurs d'objets personnalisés des heures de plaisir. Toutes les personnes désireuses de se joindre au groupe, les plus manuels comme les débutants, sont les bienvenues.



## LA PETANQUE

Le Club de pétanque n'est plus une section du Club des Jeunes .

Depuis janvier 2014 de nouveaux statuts ont été déposés sous le nom de PETANQUE St ROMAIN LA MOTTE.

### EFFECTIF:

- BUREAU 2015 : Président VIEILLY Patrick - tél 0477726138  
Vice président CARACCI Jean-Baptiste - 0620951293  
Secrétaire VIEILLY Frédérique - tél 0610468099  
Secrétaire adjoint - AUCLAIR Hervé  
Trésorier GONTARD Daniel - 0635292742  
Webmaster GONTARD Daniel - Site : [www.club.quomodo.com/lamotte](http://www.club.quomodo.com/lamotte)  
Email : [dannygontard@orange.fr](mailto:dannygontard@orange.fr)

Membres: PINEY Jean Louis - DESROCHE Jean Bernard - CARACCI Christiane -  
CHORGNON Damien - ASENCIO Fabrice



### - 59 LICENCIES(ES) 2014 :

- Vétérans femmes : 5
- Vétérans hommes : 19
- Promotions femmes : 3
- Promotions hommes : 30
- Honneur hommes : 2

Total femmes - 8

Total hommes - 51



### ORGANISATIONS du CLUB :

- ENTRAINEMENTS : Sur le site du club - tous les mercredis et vendredis à 14h30 du 10 avril 2015 à fin septembre 2015.

Ces entraînements sont ouverts à tous (hommes-femmes-cadets-juniors) sans obligation de posséder une licence et entièrement gratuits.

Nous espérons que les habitants de la commune viendront nombreux.

### - MANIFESTATIONS organisées par le Club :

A) Concours basé sur 64 doublettes ( uniquement licenciés) Boulodrome des ARCT Roanne/Mably 14 mars 2015 à 14h00

B) Trois Concours à la mélée ( ouvert aux licenciés du club, membres honoraires, invités)  
24 avril, 29 mai, 26 juin 2015 à 18h00 (possibilité de réserver auprès de la secrétaire le casse-croûte

de fin de soirée)

C) Cinq concours doublettes réservés aux + 55ans ( licenciés, membres honoraires, invités)

27 avril, 4 mai, 11 mai, 18 mai, 25 mai 2015 à 14h00

D) Concours Triplettes mixtes ( ouvert à tous) 1er août 2015 à 14h00

E) Challenges DIGUISTO-SOUCHON-CHAMBON doublettes (licenciés du club, membres honoraires, invités ) 5 septembre 2015 à 8h30

( possibilité de restauration le midi à réserver auprès de la secrétaire).

F) But d'honneur ( réservé aux licenciés et membres honoraires du club) 26 septembre à 9h00

Doublettes (réservé aux licenciés, membres honoraires et invités) 26 septembre à 1400

( possibilité de restauration le midi sur réservation auprès de la secrétaire).

G) Loto du club 17 octobre 2015 à 20h.

Lors de l'assemblée générale annuelle du 23 novembre 2014, M. le Président, a salué la bonne performance sportive de ses licenciés qui ont participé à de nombreux concours régionaux, nationaux et internationaux. Pas moins de 147 licenciés du club étaient présents dans 13 des épreuves du championnat.

Il soulignait également que 628 personnes avaient participé aux concours organisés par le club cette saison 2014.

Un coup de chapeau également au loto du club qui a réuni 360 personnes.

Pour terminer il était très satisfait de l'excellent bilan financier 2014.

Puis M. le Président remerciait et rendait hommage aux sponsors :

MOTOCULTURE DE LA COTE

ALAIN SERVICES

CENDRON Marc MC TRANS

PIC-ARDI Broderie textile

qui ont permis l'achat de polos et de casquettes afin d'équiper les membres du Club, ainsi que la municipalité pour les efforts faits afin que notre sport évolue dans de bonnes conditions avec notamment la mise à disposition d'un nouveau local .



Le dimanche 4 janvier a eu lieu les demandes de licences ou la carte de membre honoraire pour l'année 2015. Cette année la licence est au prix de 40 € et la carte de membre honoraire à 10 €.  
Nous avons pu répondre aussi à vos questions.

Le Président : Patrick VIEILLY.

## LOISIRS DANSE SAINT ROMAIN

9 années se sont écoulées depuis la naissance de « Loisirs Danse Saint Romain ».

Notre association compte aujourd'hui 45 adhérents, qui, chaque mercredi, ont plaisir à se retrouver à la salle municipale, tous animés de la même passion : la danse de salon.

Cette pratique permet également à chacun d'évacuer le stress et de partager des moments de convivialité. Parmi ces derniers, les soirées de Noël et de Carnaval, le pique-nique d'été et, bien sûr, le repas dansant sont des temps privilégiés ...

Les dates à retenir pour la saison 2014-2015 :

- Soirée de Noël : 17/12/2014
- Carnaval : 18/02/2015
- Repas dansant : 25/04/2015 (salle ERA)
- Pique-nique : 14/06/2015 (fin de la saison)

La composition du bureau : - Président : Jean Paul Chantelot

- Vice-Présidente : Renée Guérin
- Trésorière : Josiane Beauchet
- Trésorière adjointe : Dominique Ribelles
- Secrétaire : Annick Dubessy
- Secrétaire adjoint : Claude Meunier.



## UNION SPORTIVE FILERIN

Le club de l'Union Sportive Filerin a traversé une période sombre en ce mois de novembre avec la disparition de son ami, dirigeant, éducateur des jeunes et «homme à tout faire» du club.

En effet, Thierry Loriod cumulait toutes ses fonctions depuis bien longtemps au sein de notre club avec un engagement sans faille et une amitié vraie, et ceci, sans rien laisser transparaître de ses problèmes de santé, découvert dix ans auparavant.

Les jeunes joueurs U13 lui ont rendu un bel hommage le 15 novembre, jour de ses funérailles en arborant avant leur match, un tee-shirt sur lequel ils avaient tous écrit «MERCI THIERRY» et en remportant la victoire ce samedi après midi.



Avec toi Thierry, le terme de «bénévole» prenait tout son sens et une grande dimension, encore un grand merci à toi.

Malgré ce grand malheur, la vie du club doit continuer, et tu aurais été fier d'accompagner nos U15 comme fidèle supporter des Verts que tu étais, à Geoffroy Guichard pour le 101ème derby.

Les joueurs U15 ont eu en effet la joie de fouler la pelouse de Geoffroy Guichard à la mi temps du derby entre l'ASSE et Lyon dans le cadre du challenge Orange. Un très beau souvenir, pour les parents, éducateurs et joueurs en plus de la belle victoire des VERTS ce soir là (3-0).

Rappel sur les manifestations du club :

Samedi 13 décembre : Arbre de Noël à la salle municipale de Saint Romain La Motte

Lundi 29 décembre : Futsal catégorie U7-U9 à la salle des sports de Saint Germain Lespinasse

Vendredi 9 janvier 2015 : Futsal Seniors à la salle des sports d'Ambierle

Dimanche 18 janvier 2015 : Futsal catégorie U13-U15 à la salle de sport d'Ambierle

Samedi 21 février 2015 : Soirée Choucroute à Ambierle

Samedi 2 mai 2015 : Concours de Pétanque à Saint Romain La Motte

Samedi 13 juin 2015 : Tournoi Loisirs et Challenges « Chanavat – Moncorger » au stade de Saint Germain Lespinasse

Vendredi 19 juin 2015 : Tournoi Inter-Entreprises au stade de Saint Germain Lespinasse

Dimanche 21 juin 2015 : Assemblée Générale à la salle ERA de Saint Romain La Motte.

Après un début de championnat délicat, le groupe senior se comporte bien dans ses championnats respectifs puisque les deux équipes occupent la 4ème place du classement en Promotion d'Excellence et en 2ème série du Roannais.

De beaux résultats également en U17, U15, U13 et U11 prometteurs pour le devenir du club.

Composition du Bureau :

Président : Jean Jacques PERROTIN 06-68-64-54-27

Vice-Président : Gérard CHAVEROCHE 06 86 25 39 82

Secrétaire : Sylvie MEGNOT 06 72 35 31 37

Trésorier : Laurent BOIREAU 06 65 56 93 60

Responsable sportif général : Michaël VIAILLY 06-19-92-59-77



Vous retrouverez toutes les coordonnées des dirigeants et des éducateurs sur le site Internet du club : [www.usfilerin.fr](http://www.usfilerin.fr)

N'hésitez pas à contacter un des membres du bureau si votre enfant souhaite pratiquer le football ou si un parent désire s'impliquer dans la vie du club en devenant dirigeant.



## PG - CATM

Les associations sportives ou autres, dans leur ensemble, se renouvellent par des membres plus jeunes qui viennent remplacer les anciens. Mais pour nous ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE qui avons remplacé successivement ceux de 14-18 et de 39-45 pour le devoir de mémoire, force est de constater qu'il n'y a plus de nouveaux membres pour étoffer nos rangs.

En cela c'est heureux et signifie qu'il n'y a pas eu de guerre depuis 60 ans. Exception faite de quelques soldats engagés dans des opérations extérieures à notre pays, mais ils sont rares dans nos campagnes et ne peuvent assurer la relève de toutes les associations de nos villages.



Notre fédération PG-CATM a réfléchi à ce problème et ouvert par ses statuts, la possibilité de recruter des membres sympathisants. Ceux-ci seront membres à part entière immédiatement et quand nos associations seront vidées des combattants valides, ils pourront assurer la survie de ces sections, car il faut bien se rendre à l'évidence, avec des adhérents âgés de 71 à 82 ans, c'est inévitable.

Aussi nous lançons un appel aux personnes de bonne volonté se sentant concernées par ce devoir de mémoire qui est le nôtre. Nous leur demandons de bien vouloir nous rejoindre pour nous aider dans nos activités et nous succéder.

Quand on constate comment est transmise l'information et comment on essaie de diviser le monde combattant, on se demande qui sera là, quand nous aurons disparu, pour rappeler à la jeunesse ce qui s'est passé et qu'il faut pardonner les erreurs de nos gouvernants. Il ne faut surtout pas OUBLIER.

Nous avons créé cette section pour défendre nos droits de combattant mais surtout pour nous retrouver en toute camaraderie sans jamais parler de politique. Nous sommes entrés à la Fédération de nos aînés, les prisonniers de guerre 39-45 qui avaient compris qu'ainsi perdurerait leur association.



Rejoignez-nous.

Le bureau de la section cantonale de SAINT-HAON-LE-CHATEL et SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE

Président	Gabriel DUVERGER (04 77 64 49 82)
Vice-président	Gérard FAYARD
Secrétaire	Joseph BOUCHERY
Trésorier	Maurice CHANELIERE

CONSEIL ET GESTION DE SOLUTIONS DOCUMENTAIRES  
*56, bd Charles De Gaulle – 42 120 Le Coteau*  
**elan-new.com 04.77.23.63.00**

## PETIT MUSEE DE PIERRE MARTELANCHE

Le projet avance !

A tous ceux qui pourraient encore l'ignorer, la remise en lumière des sculptures de Pierre Martelanche, vigneron « éclairé » de Saint-Romain-la-Motte (1849-1923), est considérée comme un fait majeur dans le domaine de l'Art.



Il y a un peu plus d'un an, le 25 octobre 2013, au cours d'une soirée musicale organisée à la Salle des Fêtes, fut annoncée devant un public nombreux l'Inscription au Patrimoine de toutes les créations de Pierre Martelanche. Événement considérable qui implique le soutien financier des instances départementales, régionales et nationales à la restauration et à la mise en valeur de cet ensemble d'Art Singulier.

Depuis un an, l'intérêt pour les sculptures en terre cuite du vigneron de Saint-Romain-la-Motte n'a cessé de croître. Tous les visiteurs des réserves, experts, élus, ou journalistes, ont salué l'esthétique et la force humaniste de cette expression unique, dédiée aux valeurs d'Égalité, Liberté et Fraternité, tournée vers l'idée de résolution des conflits, de dialogues des cultures, d'éducation pour tous et en priorité pour les filles.

Le Petit Curieux se devait de vous informer des avancées du calendrier de réhabilitation de cette œuvre qui pourrait bien, à l'avenir, devenir un atout majeur pour le village et la Côte Roannaise.

. Un film de vingt minutes a été réalisé sur « le trésor de Pierre Martelanche », par Philippe Lespinasse, connu grâce à ses reportages pour « Faut pas rêver » ou « Thalassa » et pour toute la série de documents qu'il a produit pour le Musée d'Art Brut de Lausanne en Suisse.

. La Chaîne première de la Radio Suisse Romande a consacré une heure d'émission au sculpteur de Saint-Romain-la-Motte.

. France Culture, convaincu de l'importance du sujet, sera à Saint-Romain le 4 février pour monter un programme d'une heure autour de Martelanche avec la participation de Laurent Danchin, spécialiste européen des arts populaires, Brut et Singulier.

. Le prestigieux Bulletin des Bibliothèques de France a consacré un article de six pages à Martelanche.

Au mois de novembre 2014, les ingénieurs culturels de la DRAC et du Conseil Général ont confirmé l'appui financier qui sera apporté à la restauration de l'ensemble des pièces. Cette opération pourrait débuter dans la seconde partie de l'année 2015. Nous tiendrons informés les lecteurs du Petit Curieux.

Enfin, l'Association des amis du Petit Musée de Pierre Martelanche a été habilitée à engager un étudiant effectuant son « service civique ».

Quentin Bazin, doctorant en Philosophie et Histoire de l'Art, a pu durant six mois effectuer la mise en page numérique du descriptif complet des œuvres, travail déterminant pour l'obtention des subventions



publiques. Il a également avec l'aide de Julien Bonnefoy construit le « BLOG Pierre Martelanche ». Le Blog regroupe toutes les informations nécessaires pour bien comprendre l'importance de cette découverte qui représente à terme une grande chance économique et culturelle pour la commune et la région proche. Il ne faut pas perdre de vue que « Le Palais Idéal du Facteur Cheval », certes plus volumineux que le Petit Musée de Martelanche (aux idées cependant plus fortes), est le monument le plus visité de la région Rhône-Alpes.

Vous pouvez dès aujourd'hui visiter ce Blog. Nous vous y invitons. Entrez sans réticence dans le monde généreux de Pierre Martelanche. En voici l'adresse.

*Consulter le blog : martelanche.wordpress.com*



**PUVILLAND Frédéric**  
**CHAUFFAGE - RAMONAGE - PLOMBERIE - CLIMATISATION**  
**ZINGUERIE - COUVERTURE - ISOLATION DE COMBLES**  
**DEMOUSSAGES TOITURES**



**42640 ST ROMAIN LA MOTTE TEL/FAX 04 77 64 59 69 PORT : 06 79 70 62 84**  
**42120 LE COTEAU ATELIER & BUREAU TEL :09 64 03 08 33/ FAX :04 77 60 32 78**

**HED**  
Hygiène Entretien Diffusion

**PRODUITS & MATÉRIELS DE NETTOYAGE**

Alexandre Billet / Laurent Treméaud

Vente aux Particuliers et Professionnels

62, route de Roanne  
42720 POUILLY S/ CHARLIEU

Tél. 04 77 60 75 32  
Tél. 04 77 60 88 53

hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr

**Mr MAGNE**

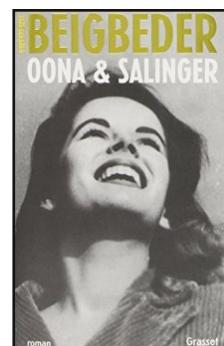
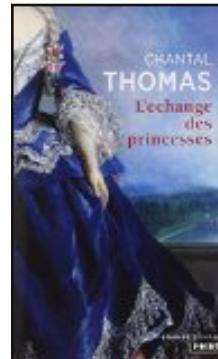
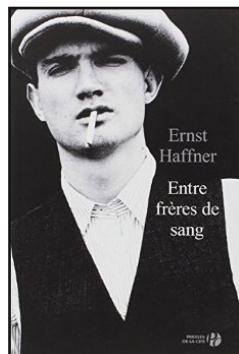
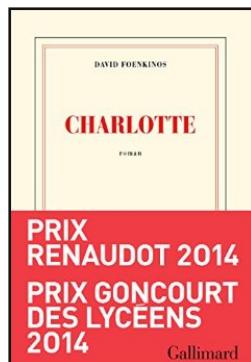
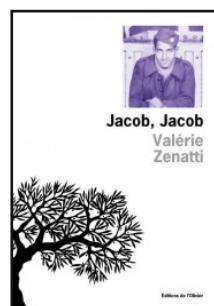
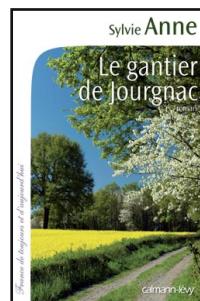
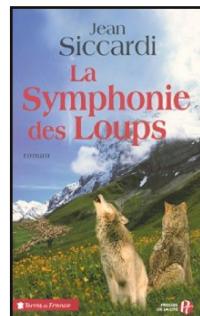
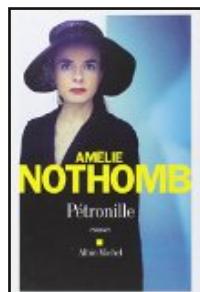
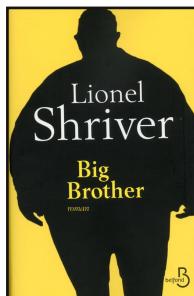
**DEPANNAGE ELECTROMENAGER  
ELECTRICITE  
AGENCEMENT  
TRAVAUX DIVERS**

Tel:06.81.83.92.15

chemin du temple 42640 Saint Romain la Motte

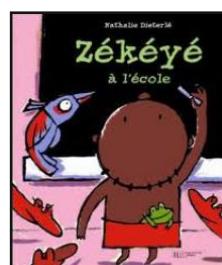
## LES NOUVEAUX LIVRES

### POUR ADULTES



La médiathèque a acheté 47 livres adultes et 28 livres enfants. Elle s'est également abonnée à 60 Millions de consommateurs et à Abricot.

### POUR ENFANTS



Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte du mardi au samedi de 8H45 à 11H45 et qu'elle est gratuite.

Vous pourrez vous procurer des livres, des CD, des DVD.

Christine MONCORGE - Nathalie DA SILVA seront heureuses de vous y accueillir.

La médiathèque, cette année, a fait l'acquisition d'un kamishibai, c'est un genre narratif japonais, sorte de petit théâtre ambulant où les bénévoles de la bibliothèque racontent des histoires en faisant défiler des illustrations devant les enfants de l'école qui en sont ravis.



Le 21 février 2015, pour la foire de St Romain la Motte, M. PASSOT fera une exposition sur l'histoire des abeilles et du miel dans le monde.

**La Baguette Enchantée**

BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Pains de campagne, pains spéciaux  
Pâtisserie, Viennoiserie pur beurre  
Pièces montées, entremets personnalisées

Le Bourg - 42640 ST ROMAIN LA MOTTE  
Tél. 04 77 64 53 29

Du mardi au samedi  
de 7 h 00 à 19 h 00 (non-stop)  
Le dimanche de 7 h 00 à 13 h 00  
Fermé le lundi

**La Boîte à Tifs**

Coiffure Mixte

☎: 04 77 64 53 26  
St Romain La Motte

Mardi au Vendredi : 8h30 à 18h30  
Samedi : 8h00 à 17h30

## LES ARBRES DE NOEL DES ASSOCIATIONS

### UNION SPORTIVE FILERIN

Samedi 13 décembre, en fin d'après-midi, près de 90 jeunes footballeurs, de U 9 à U 17, avaient rendez-vous avec le Père Noël à la salle municipale. Après plusieurs appels et un temps de suspens, l'homme à la barbe blanche est enfin apparu remportant un succès digne d'une rock star. Avec beaucoup d'émotion, les enfants ont pu approcher le Père Noël, certains renouvelant leur commande, d'autres se contentant d'écouter ses conseils. Puis moment magique, le Père Noël a distribué le contenu de sa hotte qui s'est révélé être un sac de sport pour chaque jeune footeux, un équipement très apprécié financé exclusivement par le club de l'US Filerin Foot. Cette belle animation s'est achevée autour d'un sympathique buffet préparé par les parents et dirigeants.



### CLUB AMITIE ET GAIETE

Les aînés saint-romanais fêtent Noël et les Noces d'Or. Lors de cette dernière rencontre de l'année, et comme le veut la tradition de Noël, cinquante-six adhérents du club des aînés se sont retrouvés jeudi à la salle municipale, joliment décorée par les doigts de fée des créatrices de l'association, pour partager le repas de fête. Cette belle journée d'amitié a commencé par l'apéritif offert par le président Lucien Grisard et son épouse pour leurs noces d'or, accompagné de mises en bouche offertes par Gérard Boireau pour ses 70 ans. S'ensuivait, préparé par le traiteur local Christophe Grisard, un savoureux repas couronné par les excellentes bûches du pâtissier local Stéphane Balzano, servies cette année avec le pétillant apporté par Mmes Claudette Debougy et France Servajean qui ont souhaité fêté leur 85 ans. Le temps du dessert est toujours le moment opportun pour inviter chacun à interpréter des bribes de ses compositions, avant la distribution du cadeau de Noël et le mot du président qui s'est réjoui de la parfaite organisation de cette journée.

Anniversaires ou naissance de petits-enfants, les adhérents partagent ainsi régulièrement entre amis les moments heureux de l'existence. C'est ainsi que sous les applaudissements des convives, cinq charmants couples ont été mis à l'honneur à l'occasion de leurs noces d'or. Claudette et Bernard Heysen, Maguie et Marius Cartalas, Jeanine et René Gardet, Monique et Lucien Grisard ainsi que Jacqueline et Henri Souchon. Un présent était remis à chacun d'eux. Le prochain rendez-vous est fixé au 6 janvier pour la galette des rois.



## ECOLE

Si la neige n'était pas au rendez-vous, le Père Noël lui était bien à l'heure ce jeudi 18 décembre au groupe scolaire où l'attendaient les 130 élèves que compte l'établissement. Après le délicieux repas préparé par le chef cuisinier du restaurant scolaire Daniel Muguet qui avait opté cette année pour toasts feuilletés et pintade à la crème servis par les mamans et membres du Sou des Ecoles, les enfants ont attendu avec impatience le vieux bonhomme à la barbe blanche. Il est apparu enfin devant le regard mi-émerveillé, mi-craintif des tout-petits. De nombreuses chansons lui ont été offertes sur le thème de Noël. Devant cette belle prestation, le Père Noël a sorti de sa hotte les cadeaux tant espérés, de magnifiques livres pour les grands, et des petites voitures pour les plus petits. Puis une distribution de papillotes et mandarines a clôturé cet après-midi festif.



## CLSH



Pour ce dernier jour d'activités avant la trêve de Noël, les enfants et animateurs du Centre de Loisirs ont eu la belle surprise de voir arriver dans leurs locaux décorés le monsieur au grand manteau rouge créant un moment féérique et mystérieux. Après quelques échanges avec les enfants attablés autour de jus de fruits, mandarines et gâteaux préparés pour la fête, le Père Noël a remis à chacun un sachet de friandises. Mais ce n'était pas tout ! Des cadeaux se sont amoncelés au pied du sapin d'où il a fait une distribution pour le plus grand bonheur des assidus de l'Ile, des cages de foot pour les plus grands, des accessoires pour le bateau pirate, ou une ferme pour les plus petits. Pour la reprise des activités le 5 janvier, le

thème majeur des animations sera en lien avec l'expression corporelle prolongeant ainsi la découverte du monde théâtral des Temps d'Animations Périscolaires.

## BASKET

Samedi 20 décembre en fin d'après-midi a eu lieu l'arbre de Noël pour les jeunes basketteurs. Les équipes se sont succédé devant un public venu nombreux applaudir le spectacle préparé par chacune d'elles. Accompagnés de leurs entraîneurs, les jeunes sportifs ont fait une belle démonstration de leurs acquis très prometteurs. La prestation achevée, les jeunes licenciés du club ont eu la surprise de voir arriver le Père Noël chargé de ballons. Au jeu des grilles de fin d'année, après tirage, l'heureux gagnant est Maxime Buchet. La soirée s'est terminée autour d'un vin d'honneur offert par le club.



## LES DECORATIONS DE NOEL PAR LES PARTICULIERS

Tout le monde a pu remarquer les illuminations de la maison de M. et Mme CHEVRETON. Ces St Romanais sont passionnés par les décos de NOËL. L'idée leur est venue il y a une dizaine d'années à la suite de plusieurs voyages en Alsace. Il leur faut environ huit jours pour l'installation de 130 mètres de guirlandes et chaque année, de nouveaux sujets viennent embellir cette maison.



Beaucoup d'efforts sont faits par les habitants de St Romain pour décorer leurs maisons pendant les fêtes de fin d'année entre autres :

M. NIEPCE avec 80 mètres de guirlandes.



M. et Mme SAURAIN qui depuis 6 ans embellissent leur maison



Depuis 13 ans M. et Mme TRIVES venant de LYON, ont continué à perpétuer la tradition des illuminations lyonnaises dans notre village.



Sans oublier M. et Mme PURAVET qui le font dans le but d'émerveiller les enfants en garderie.



Le P'tit Curieux n'a pas pu photographier toutes les maisons décorées mais il remercie tous ceux qui ont embellie le village à l'occasion des fêtes de fin d'année.

*La Passion du Charolais*

**MAISON GONIN**  
Boucherie - Charcuterie

Les Halles 42370 RENAISON

04 77 62 11 08

TRANSACTIONS-VENTES  
LOCATIONS  
REGIE

Ludovic SOUCHON  
06 26 43 25 52  
6 Cours de la République  
42300 ROANNE  
04 77 78 14 46  
souchonimmobilier@orange.fr  
www.lsimmobilier.fr

## SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT

La Loi du 9 décembre 1905 établit de nouveaux rapports entre l'Eglise et l'État.

En un peu plus d'un siècle ces relations avaient été radicalement modifiées. Avant 1789, la religion catholique est religion d'État. L'Église, riche propriétaire, vit de ses revenus et perçoit la dîme. Cette situation d'indépendance financière est remise en cause au cours de la Révolution. Le 2 novembre 1789 l'assemblée constituante décide que les biens du clergé sont à la disposition de la Nation. En revanche les frais liés à l'exercice du culte sont pris en charge par l'État. Après dix ans de rapports difficiles entre l'Église et l'État, Bonaparte négocie avec le Pape Pie VII le concordat de 1801. Celui-ci s'applique jusqu'en 1905 : la religion catholique est « la religion de la majorité des Français » et le clergé catholique est rétribué par l'Etat. Les relations entre l'État et le culte réformé sont régies suivant des principes identiques par des articles organiques intégrés à la loi du 18 germinal an X. Le cas des Israélites est réglé en 1808.



Avec la mise en place de la IIIe République et l'arrivée des radicaux au pouvoir, peu à peu les rapports entre l'État et l'Église catholique se dégradent. Le sénateur de la Loire Waldeck-Rousseau devient chef du gouvernement en 1899. Il s'efforce d'affaiblir les congrégations religieuses. Ses successeurs élaborent la loi du 9 décembre 1905. Celle-ci précise :

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public (Article 1). La République ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte. » (Article 2).

« A Saint Romain la Motte, l'application des lois de la République suscite une émotion au sein d'une population rurale fortement ancrée dans le catholicisme. Le 2 août 1902, le commissaire Hilaireau tente un premier raid destiné à chasser les religieuses de l'école privée du village. Devant leur détermination, il rentre bredouille à Roanne. Le lundi suivant, le sous-préfet Schmidt prend la tête d'une nouvelle expédition où l'on retrouve l'inévitable commissaire Nanquette, un crocheteur requis, ainsi que huit gendarmes à cheval armés de mousquetons. Le chemin conduisant à l'école est fermé par deux barrières de barbelés. Une foule goguenarde s'est formée derrière les représentants de la loi républicaine. S'en détache un certain Berthelier, propriétaire du chemin, qui proteste, en vain. Les barrières neutralisées, la colonne progresse, fait sauter un second barrage de ronces et de branches d'acacia. L'apposition des scellés pose problème dans la mesure où les portes de la propriété ont déjà disparu ! Schmidt n'insiste pas, mais ordonne l'expulsion des sœurs. A leur passage, les ruraux se découvrent, leurs épouses s'agenouillent, et les cloches de l'église égrènent un glas triste comme un jour sans pain. »

extrait du livre : Faits d'hier – Faits divers en Roannais de Jacques Rouzet.

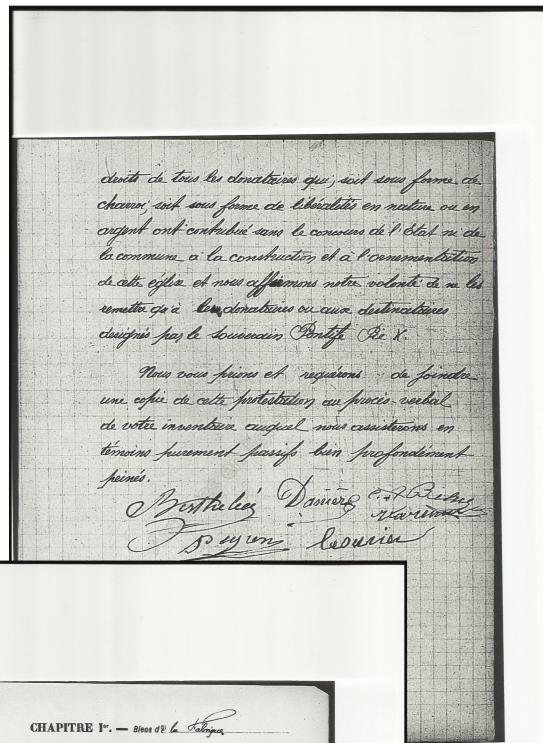
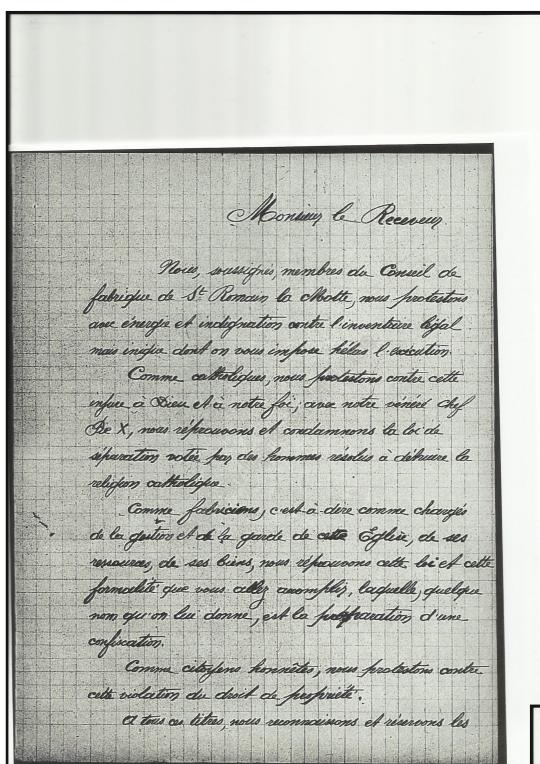
### Elevage canin "La Messuguière"

Shih Tzu,  
Golden Retriever,  
Berger Allemand,  
Westies



M. Jailloux Jean-Luc  
Le Rocher - 42640 St Romain la Motte  
Tél. 04 77 66 96 30  
Port. 06 17 52 63 45

La Loi de 1905 transfère leurs biens aux associations cultuelles, qui doivent se constituer, pour assurer l'exercice du culte, conformément à la loi du 1er juillet 1901. C'est pourquoi les agents de l'administration des Domaines reçoivent pour mission d'inventorier les biens mobiliers et immobiliers de ces établissements. Ils inventoriaient également les biens des communes, des départements et de l'État dont ces établissements avaient la jouissance. Ceux-ci restent propriété publique. Cependant l'Eglise refuse de créer les associations cultuelles. Les biens qui devaient leur revenir deviennent propriété de la commune. Cette disposition prévue par la Loi de 1905 est confirmée par la Loi du 2 janvier 1907.



### Inventaire des biens dépendant de la fabrique paroissiale de St Romain La Motte



Pour exemples :

- . 4 livres de chant en mauvais état
- . 4 burettes

N° d'ordre	DESCRIPTION DES BIENS	ESTIMATION	CHAPITRE I <sup>e</sup> . — Biens d' <i>le Recueuy</i>	
			PIÈCE	PIÈCE
12	1 Tabac N° 10 de Courdeau. Réserve pour M. Berthelot	50-		
13	1 Poêle	2-		
14	16. Tabac. 1. Courdeau. 1. Berthelot.	12-		
15	4 grand Chêne	10-		
16	1 petit Chêne. 1. Berthelot. 1. Courdeau.	3-		
17	1. Livre de chansons manuscrits	6-		
18	2. Burettes.	10-		
19	2. Chaises.	1-		
20	1. Assiette de mort.	2-		
21	4. Véga. Réserve pour M. Berthelot	0-		
22	1. grand tabac.	8-		
23	1. Cuve cuivre.	4-		
24	4. Tabac.	2-		
25	2. tabatière.	1-		
26	1. Plat à soupe.	20-		
27	1. mirel	4-		
28	une jette cerclée	50-		
29	6. ustensiles	5-		
30	1. Lampe. 1. Romain. Réserve pour M. Berthelot	5-		
31	1. Tabouret. 1. poêle. 2. V. Glorieux	15-		
32	1. grand Chêne. 1. Courdeau pour M. Berthelot	5-		
33	1. rouelle	5-		

(1) Le Patriote, le Bourg, le Chant populaire, etc.

## PAGE JEUX

### REBUS



### CHARADE

QU'IL SOIT DU COQ OU DE BLE, MON PREMIER SE TROUVE A LA CAMPAGNE

1+1 FONT MON DEUXIEME

LES POISSONS CARNASSIERS SE FONT PARFOIS BERNER PAR MON TROISIEME

MON TOUT EST UN JOUR OU ON MANGE DES CREPES

Réponses dans le prochain P'tit Curieux.

**WANTED**

QUI PEUT NOUS DONNER DES  
INFORMATIONS SUR CETTE CROIX ?

MERCI D'AVERTIR LE BUREAU DU P'TIT  
CURIOS

**Croix située en  
bordure de la N7,  
sur le parking de  
l'ancien routier**

## UN PEU D'HUMOUR POUR 2015



BÉLIER= Travail : Pour atteindre la toison d'or, il n'est pas nécessaire de défoncer les portes.

Amour : Vous êtes trop aux petits soins dans vos relations, cela risque de vous faire devenir chèvre.



TAUREAU= Travail : vous voyez rouge à cause de votre supérieur, ne lui faites pas manger le sable tout de même. Canalisez vos nerfs.

Amour : Sculptez votre corps, pratiquez un sport de combat grâce à ça vous deviendrez un torero admiré.



GEMEAUX= Travail : votre supérieur va découvrir le pot aux roses. Plus question d'alterner vos semaines de travail avec votre jumeaux. Fini la belle vie.

Amour : Mi Ange, mi Démon, suivant la situation vous saurez être ou l'un ou l'autre.



CANCER= Travail : Pour que votre patron ne soit plus une pince, prouvez-lui que vous savez affronter vos responsabilités de face.

Amour : Vous en pincerez pour une personne de votre entourage et vous terrez ne vous aidera pas à vaincre votre timidité.



LION=Travail : il est temps pour vous de vous mettre au travail et de gagner votre beefsteak par vous-même. Et oui ça va être dur ! Pourquoi pas l'automobile ?

Amour : Vos rencontres seront sensibles à votre charme bestiale et à votre regard de félin, soyez prêts à bondir.



VIERGE=Travail : votre paroisse va généreusement vous remercier pour vos bons et loyaux services.

Amour : votre tableau de chasse est encore vierge, il est temps de mettre votre chasteté de côté.



BALANCE=Travail : votre travail actuel vous pèse ? Un poste dans un palais de justice va se présenter à vous.

Amour : ce n'est pas bon de mener une double vie et si votre cœur balance entre votre femme (mari) et votre maîtresse (amant) cette (ce) dernière va se charger de vous balancer à votre épouse (époux). Prudence !



SCORPION=Travail : cracher votre venin à chaque réflexion que l'on vous fait pourrait vous causer du tort. Il est temps pour vous de vous remettre en question.

Amour : suite à de nombreuses déceptions amoureuses vous êtes toujours sur la défensive et vous préférez donc d'abord piquer qu'être piqué. Lâchez prise !



SAGITTAIRE=Travail : vous visez la promotion et vous avez plus d'une corde à votre arc pour y parvenir.

Amour : la perle rare ne se trouve pas sous le sabot d'un cheval. Motivez-vous pour partir à la chasse à l'âme soeur.



CAPRICORNE=Travail : c'est l'année de la retraite pour certains d'entre vous. Fini de creuser de longues galeries. Prenez des vacances bien méritées.

Amour : C'est l'année des voyages, pourquoi pas Capri ou le Cap Horne ?



VERSEAU=Travail : de gros soucis administratifs, pensez à bien remplir le recto de vos formulaires. Se serait dommage que des sommes d'argent qui vous sont dues ne vous soient pas versées, soyez attentifs !

Amour : vous n'êtes plus obligé d'ennivrer vos prétendants (es) pour conclure, grâce à votre nouvelle confiance en vous que 2015 vous apporte, leur verser de l'eau suffira.



POISSON= Travailler : grâce au gain d'un jeu de pêche à la ligne vous n'aurez plus besoin de travailler jusqu'à la fin de vos jours.



Amour : optez pour l'huile essentielle d'algues pour appâter plus de conquêtes.



**Bravo aux commerçants pour leurs belles vitrines**

